

Les monnaies sociales et complémentaires : un outil du développement pour le contexte africain ?

Résumé de mémoire de recherche en économie du développement pour la 5^{ème} édition du prix de la recherche coopérative (Crédit Mutuel – Recma)

Tristan Dissaux

Les monnaies sociales et complémentaires (MSC), unités de compte spécifiques développées à l'initiative d'un groupe de citoyens réunis au sein d'un réseau, et permettant de comptabiliser et de régler des échanges de biens, de services et/ou de savoirs (BLANC, 2006 ; FARE, 2011), apparaissent depuis environ une décennie sur le continent africain. Ce mémoire d'économie du développement interroge ces outils et leurs potentiels pour ce contexte particulier. De par leurs principes de construction, de gouvernance et d'appropriation, les monnaies sociales et complémentaires peuvent être considérées comme des structures coopératives, au sein desquelles les acteurs développent et mettent en place des solutions monétaires aux problématiques économiques, sociales et/ou environnementales de leurs territoires. Plus précisément, les structures de création et de gestion de MSC peuvent être rapprochées des banques coopératives, mais disposent en plus de celles-ci d'un pouvoir de conversion ou de création monétaire (selon que la monnaie complémentaire est mise en circulation en échange de la monnaie nationale, ou émise sans contrepartie monétaire).

La première partie du mémoire s'interroge sur l'existence de ces monnaies particulières. En effet, pour la théorie économique classique (section I. A.), le principe d'efficacité veut qu'il y ait exclusivité monétaire. La monnaie serait dans ce cadre le simple instrument de la rationalité économique, l'outil de la maximisation individuelle de l'utilité. Mais cette conception peut être vue comme économiciste et caractériser une approche instrumentale de la monnaie. A l'opposé du spectre théorique, l'approche institutionnaliste considère quant à elle la monnaie comme un "fait social total". La monnaie constitue alors « le rapport premier, au fondement de l'ordre marchand », « le lien institutionnel qui [...] rend les échanges possibles » (ORLEAN, 2007). Dans ce cadre, la monnaie « précède l'économie marchande et la fonde et non l'inverse » (AGLIETTA & ORLEAN, 1982). C'est en adoptant la méthode d'analyse de l'ethnographie économique qu'est révélée la diversité des pratiques monétaires, et qu'on peut ainsi appréhender la pluralité monétaire. La monnaie ainsi reconsidérée peut donc devenir un « outil malléable que l'on peut adapter à des fins qu'il appartient aussi à la société civile de définir » (BLANC & FARE, 2010). Les monnaies sociales et complémentaires constituent finalement une réappropriation citoyenne de la monnaie, pour en faire un outil de réorientation des modes de vie, de consommation et de production. Les potentiels des MSC (section I. B.) pourraient en effet servir un développement qui soit local et endogène : un développement par et pour les communautés locales, focalisé sur la construction d'une communauté d'intérêt de production et de consommation, où les échanges économiques sont "enchâssés" dans les relations sociales de proximité. Les MSC pourraient en effet participer à la territorialisation des activités économiques, à la dynamisation des échanges locaux, et enfin à la transformation des pratiques, des modes de vie, et des représentations sociales (FARE, 2011). Pour rejoindre le terrain de cette recherche, nous nous interrogeons enfin sur l'émission monétaire en le confrontant au contexte des "économies populaires", « ensemble des activités économiques et des pratiques sociales développées par les groupes populaires en vue de garantir, par

l'utilisation de leur propre force de travail et des ressources disponibles, la satisfaction des besoins de base, matériels autant qu'immatériels. » (CASTEL, 2006). Le modèle conventionnel d'émission monétaire est celui des banques commerciales, qui abondent la masse monétaire en circulation dans l'économie en effectuant des opérations de prêts (PLIHON, 2013). Mais les économies africaines, qui sont majoritairement populaires ("informelles") et peu servies par les banques commerciales, sont aussi de nature fiduciaire. Elles dépendent donc de flux monétaires générés de façon exogène à elles, sans connexion à leurs besoins d'échanges. Plusieurs projets de monnaies complémentaires émergent donc sur le continent africain du constat que de vastes couches sociales sont exclues du circuit monétaire classique, et qu'une certaine "rareté monétaire" limite les échanges.

La seconde partie du mémoire s'intéresse de façon particulière aux différents dispositifs de monnaies sociales et complémentaires qui ont été mis en place ou qui sont en projet sur le continent africain. Une étude de terrain préliminaire à Madagascar (section II. A.) nous a permis d'illustrer les dynamiques monétaires qui pouvaient être à l'œuvre au sein des économies populaires et qui pourraient justifier le recours aux monnaies sociales et complémentaires. En effet, les disparités de développement et la polarisation territoriale génèrent des relations monétaires entre "centres" et "périphéries" qui se révèlent être en la défaveur de la périphérie, en n'y laissant que les activités à faible valeur ajoutée. Il faudrait alors orienter la demande locale vers l'offre locale, ce à quoi peut participer une monnaie sociale et complémentaire. Nous nous sommes ensuite arrêtés sur l'étude de cinq dispositifs de monnaies sociales et complémentaires (section II. B.), qui sont représentatifs de la gamme des différents modèles possibles. Au Kenya, deux monnaies complémentaires ont été mises en place : l'une pour favoriser la réalisation de chantiers environnementaux tout en bénéficiant à l'économie des bidonvilles où elle circulait, l'autre pour favoriser les échanges entre les petits commerçants et leur permettre d'utiliser leurs capacités excédentaires sans la contrainte de l'utilisation de la monnaie nationale. En Afrique du Sud a aussi été créée une plateforme électronique pour systèmes d'échanges locaux (SEL) qui est aujourd'hui utilisée par 43 groupes à travers le pays. Deux autres dispositifs en projet ont aussi été étudiés, car ils ambitionnent d'opérer à des échelles nationales et proposent des architectures innovantes. En Tunisie, une banque de temps constituerait l'outil de la mise en œuvre par l'état d'une politique sociale de réduction de la pauvreté multidimensionnelle ; et au Sénégal, une stratégie de développement autour des cinq principales "cités-régions" s'appuierait sur des monnaies régionales qui circuleraient dans ces cinq zones. Nous voyons enfin dans une dernière section en quoi ces dispositifs participeraient au triptyque territorialisation – dynamisation – transformation (section II. C.) présenté en première partie.

Ce mémoire a finalement mobilisé un cadre théorique développé pour l'analyse des monnaies sociales et complémentaires dans le contexte occidental, pour l'appliquer au contexte africain et analyser les avantages qu'il y aurait d'y développer de tels systèmes. La littérature étudiant les monnaies sociales et complémentaires en Afrique est encore très limitée et ce mémoire se proposait de l'initier.

REFERENCES

AGLIETTA, M. & ORLEAN, A., 1982. *La violence de la monnaie*. Paris: PUF.

BLANC, J., 2006. Introduction générale. Les monnaies sociales : un outil et ses limites. Dans: *Exclusion et liens financiers : Monnaies sociales, Rapport 2005-2006*. Paris: Économica.

BLANC, J. & FARE, M., 2010. Les monnaies sociales en tant que dispositifs innovants : une évaluation. *Xe Rencontres du réseau inter-universitaire de l'économie sociale et solidaire (RIUESS) : "Elaborer un corpus théorique de l'économie sociale et solidaire pour un autre modèle de société"*, Luxembourg.

CASTEL, O., 2006. De l'économie informelle à l'économie populaire solidaire : Concepts et pratiques. *Conférence : l'économie informelle : une alternative contrainte à l'exclusion économique et sociale ?*, Neuchâtel.

FARE, M., 2011. *Les conditions monétaires d'un développement local soutenable : des systèmes d'échange complémentaire aux monnaies subsidiaires*. Lyon, Université Lumière Lyon 2: Thèse de doctorat de Sciences Economiques.

ORLEAN, A., 2007. L'approche institutionnaliste de la monnaie : une introduction. *Paris School of Economics / Paris-Jourdan Sciences Economiques*.

PLIHON, D., 2013. *La monnaie et ses mécanismes*. Paris: La Découverte, Repères.